



20 janvier 2022

CIRCULAIRE CTOI 2022-07

Madame/Monsieur,

FICHES D'IDENTIFICATION DES ESPECES POUR LES PECHERIES DE LA CTOI — OFFRE SPECIALE POUR L'EXPEDITION

Le Secrétariat de la CTOI dispose d'un vaste ensemble de fiches d'identification, en plusieurs langues, pour les espèces CTOI et les autres espèces qui peuvent être capturées de façon accidentelle par les pêcheries de la CTOI dans l'océan Indien, dont les tortues marines, les oiseaux de mer, les raies et requins. Ces guides sont destinés aux observateurs scientifiques, aux échantillonneurs sur le terrain et aux pêcheurs en vue d'améliorer la qualité des données enregistrées et déclarées au Secrétariat de la CTOI [[cliquer ici pour consulter la série de documents](#)].

L'Overseas Fisheries Cooperation Foundation du Japon (OFCF) a généreusement offert de financer l'expédition de ces fiches d'identification aux CPC, gratuitement.

Étant donné que ces fonds ne sont disponibles que jusqu'à la mi-mars 2022, les CPC sont vivement invitées à contacter le Secrétariat (iotc-secretariat@fao.org) dès que possible, en indiquant quelles fiches, langues et quantités sont nécessaires.

Cordialement,

Christopher O'Brien
Secrétaire exécutif

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Sénégal **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.